



DEPARTEMENT
Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
8	8	5	5

27.03.2025

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril, à 10 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. EGG Philippe, Maire**

Présents : Claudie BLANC, Régis VALENTIN, Mireille CEREJA, Geneviève MANENT, Elisabeth ESTIENNE

Absentes excusées : Fat LAKEHAL, Marie-Jo SOTTO

Secrétaire de séance : Régis VALENTIN

Délibération n°03/2025

Objet : Vote du budget primitif 2025

Monsieur le Président précise que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2024 du CCAS.

Le budget primitif 2024 du CCAS est joint à la présente délibération et s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 8 000 € (dont déficit de fonctionnement reporté de 2 798.02 €)

Recettes : 8 000 €

Section d'investissement

Dépenses : 5 218.62 €

Recettes : 5 218.62 € (dont résultat d'investissement reporté de 5 218.62 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

Approuve, le budget primitif 2025 du CCAS

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à Cucuron, le 8.04.2025

Le Président du CA du CCAS

Philippe EGG

Le secrétaire de séance

Régis VALENTIN

Publiée le :

